



Commune
de
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 081-218101632-20250409-2025_DEL14-BF

S²LO

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 09 AVRIL 2025

2025 / 02 / 03

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 23
REPRESENTES	: 10
ABSENT	: 0
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : 02 AVRIL 2025

Date d’Affichage : 02 AVRIL 2025

Secrétaire de Séance : Jean-Michel BRIANT

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

BARENS Janine par MARTIN Michel
ROQUES Christine par MAUREL Agnès
CHABBERT Cécile par ROUQUETTE Françoise
PUECH Benoît par ESTRABAUD Guy
LAFONT Stéphanie par ALBERT Corine
CÈNES Alexandre par CAUQUIL Fabrice
ASSEMAT Clothilde par PÉNÉLA Wilfried
CASTAGNÉ Chantal par LOUP Karine
IOUALALEN Valentin par AMALRIC André
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

OBJET : Vote du Budget Primitif 2025 - Budget du Lotissement Secteur Est – Dit Lotissement de La Clauze.

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de Budget Primitif du Budget du Lotissement Secteur Est, dit Lotissement de La Clauze, pour l'exercice 2025,

Vu la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires en date du 19 mars 2025,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générale » du mercredi 02 avril 2025,

DECIDE,

Après en avoir délibéré,

De se prononcer sur les modalités de vote suivantes :

- Vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- Vote au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- Avec la reprise des résultats N-1.

De se prononcer sur l'adoption du :

- Budget Primitif 2025 du Budget du Lotissement Secteur Est, dit Lotissement de La Clauze :

Pour : 33

Contre : 00

Abstention : 00

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Jean-Michel BRIANT



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.